

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne

Semaines des 22 et 29 décembre 2025 et semaine du 5 janvier 2026

Faits saillants

En ce jour de deuil national, nous adressons nos plus sincères condoléances aux familles des victimes de l'incendie survenu à Crans-Montana, et exprimons notre solidarité avec l'ensemble des personnes touchées par ce drame.

- Roche et Novartis figurent parmi les neuf grands laboratoires pharmaceutiques mondiaux ayant conclu un accord mi-décembre avec les Etats-Unis sur la baisse des prix des médicaments.
- L'inflation s'est établie à +0,2% en 2025
- La BNS dégage un bénéfice de 26 Mds CHF en 2025, lui permettant de reverser 4 Mds CHF à la Confédération et aux cantons.

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 08/01	Var. vs 30/12
EUR/CHF	0,9312	+ 0,3 %
USD/CHF	0,7975	+ 1,1 %
SMI	13351	+ 0,6 %
Taux 10a	0,308 %	- 3 pb

Forum de Davos : L'édition 2026 du Forum économique mondial (WEF) de Davos se tiendra du 19 au 23 janvier. Cette 56^{ème} édition devrait mobiliser plus de 2 500 personnes de plus de 130 pays, en majorité issus du secteur privé (entreprises et organisations non-étatiques). Sur le plan politique, 350 représentants gouvernementaux sont attendus. Plus précisément, Donald Trump devrait être présent pour la première fois depuis 2019 (il était intervenu à distance l'année dernière). Cette édition est placée sous la thématique générale « A Spirit of Dialogue » avec un programme structuré autour de 5 « challenges globaux clefs » : (i) comment coopérer dans un monde plus conflictuel ? ; (ii) comment exploiter de nouvelles sources de croissance ? ; (iii) comment mieux investir dans les ressources humaines ? ; (iv) Comment déployer l'innovation à grande échelle et de manière responsable ? ; (v) Comment assurer la prospérité dans les limites de notre planète ?.

Macroéconomie

Droits de douane américains : Dans le prolongement des annonces d'investissements aux États-Unis sur les cinq prochaines années faites ces derniers mois, Genentech (filiale américaine du groupe Roche) et Novartis ont indiqué, le 19 décembre, figurer parmi les neuf grands groupes pharmaceutiques mondiaux ayant conclu un accord avec les autorités américaines. Ces accords, qui ne sont pas publics, prévoient une réduction du prix de certains médicaments et reposent sur les investissements déjà annoncés, en contrepartie d'une exemption de droits de douane pour une durée de trois ans (cf. [communiqué de Genentech](#), [communiqué de Novartis](#)). Dans ce cadre, Genentech et Novartis se sont engagés à garantir aux programmes Medicaid des États américains l'accès à certains médicaments à des prix équivalents à ceux pratiqués dans d'autres pays à revenus élevés, dont la Suisse. En outre, les accords prévoient que les deux groupes pharmaceutiques suisses proposeront la vente directe de certains de leurs médicaments via la plateforme TrumpRx. Ces accords alimentent en Suisse un débat croissant quant à leurs implications potentielles

à moyen terme, notamment en ce qui concerne l'innovation pharmaceutique et l'accès aux nouveaux médicaments en Suisse et en Europe.

Sanctions : Le Conseil fédéral a décidé de bloquer avec effet immédiat les éventuels avoirs en Suisse de Nicolas Maduro et de ses proches (cf. [communiqué](#)), suite à son arrestation par les forces d'intervention américaines. Trente-six personnes liées à l'ancien président vénézuélien sont concernées, mais aucun membre du gouvernement en place. Cette mesure préventive, effective pour quatre ans, vise à empêcher la fuite d'éventuelles valeurs patrimoniales acquises illicitement. La décision du Conseil fédéral s'appuie sur la Loi fédérale sur le blocage et la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite de personnes politiquement exposées à l'étranger (LVP). Si des procédures judiciaires ultérieures viennent à révéler que ces fonds sont d'origine illégale, la Suisse s'engage à les restituer au profit de la population vénézuélienne. Le blocage aux termes de la LVP vient compléter les sanctions déjà en vigueur à l'encontre du Venezuela en vertu de la Loi sur les embargos (LEmb), qui sont applicables depuis 2018 et comprennent également des mesures de blocage des avoirs.

Inflation : L'inflation est restée faible en décembre, à +0,1% en glissement annuel (après 0% en novembre) comme prévu par le consensus des économistes. L'inflation sous-jacente s'est élevée à +0,5% en glissement annuel, après +0,4% en novembre. La légère hausse de l'inflation en décembre a été alimentée par l'inflation intérieure (+0,1 point de pourcentage à +0,5 % en glissement annuel), tandis que l'inflation importée est tombée à son plus bas niveau depuis juin (-0,3 point à -1,6 % en glissement annuel). Sur l'ensemble de l'année 2025, l'inflation a atteint en moyenne +0,2%, après +1,1% en 2024. La Banque Nationale Suisse (BNS) ne semble pas préoccupée par le faible niveau de l'inflation, dont elle estimait le 8 janvier qu'elle s'inscrit dans la plage de stabilité des prix sur la période de prévision 2026-2027 : elle prévoit ainsi une inflation de +0,3% en moyenne en 2026 et de +0,6% en 2027 et estime que les conditions monétaires actuelles sont appropriées et que la politique monétaire produit actuellement des effets expansionnistes.

Secteurs financiers

BNS : Après deux années de perte en 2022 et en 2023, puis des bénéfices record en 2024 (à 80,7 Mds CHF), la Banque Nationale Suisse (BNS) a clôturé l'exercice 2025 avec un bénéfice de l'ordre de 26 Mds CHF, selon les chiffres provisoires de la Banque nationale publiés le 9 janvier, profitant notamment de la hausse du prix de l'or. Le stock d'or a en effet généré une plus-value de 36,3 Mds CHF. Les positions en monnaies étrangères ont en revanche causé une perte de 9 Mds CHF. Le communiqué de la BNS précise qu'il sera donc possible de procéder au versement d'un dividende de 15 CHF par action, ce qui correspond au maximum prévu par la loi, ainsi qu'à la distribution d'un montant total de 4 Mds CHF à la Confédération et aux cantons.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Etienne OUDOT de DAINVILLE

Rédaction : Julie MURO, Justine BULTEL

Abonnez-vous : berne@dgtrésor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay